



CHARTRE ETHIQUE DU BENEVOLE

Préambule

L'association Le droit de savoir des enfants du Népal fait appel régulièrement au bénévolat lors des manifestations qu'elle organise, pour récolter des fonds pour l'aide à la scolarisation des enfants du village de Lapcha.

Les adhérents de l'association sont sollicités pour être bénévoles, mais aussi des non adhérents, ainsi toutes personnes désirant aider la scolarité à Lapcha seront les bienvenues dans l'organisation des manifestations (amis, famille des adhérents). Chacun devra prendre connaissance de cette charte et s'engagera à respecter ses principes.

ETRE BENEVOLE à l'association le droit de savoir des enfants du Népal c'est :

- ⇒ Partager les valeurs de l'association : Solidarité, Respect, Convivialité, Transparence
- ⇒ Donner un peu de son temps dans une démarche positive

Votre engagement aura permis :

- D'améliorer les conditions de vie, de scolarité, d'enfants qui vivent dans des conditions précaires dans un pays parmi les plus pauvres au monde le Népal.
- De recevoir indirectement UNE GRANDE RECONNAISSANCE DE L'AIDE APPORTÉE et DES SOURIRES D'ENFANTS

Organisation des activités / Engagement du bénévole

Les informations fournies par l'Association :

Au minimum une semaine avant la manifestation, le bureau envoie par e-mail à chaque bénévole le planning qui comprend :

- Rappel du jour et du lieu de l'activité
- Eventuellement le nom du responsable du poste auquel est rattaché le bénévole
- Le poste détaillé proposé au bénévole avec l'horaire et éventuellement le matériel à apporter

Les engagements du bénévole lors de la réception de ses informations :

- Si le poste ne convient pas, le dire aussitôt en retour du mail et faire part de ses remarques
- Si le bénévole à des questions sur son poste en faire part aussitôt au bureau qui y répondra, sans attendre le jour de la manifestation
- En cas d'empêchement de « dernière minute », le bénévole à l'obligation de prévenir au plus tôt les organisateurs et, faire son possible pour proposer une personne pouvant le remplacer

LES RESPONSABLES DE POSTE :

Suivant la manifestation, un responsable de poste pourra être désigné, avec son accord. Sur le trail, des responsables par secteur, par exemple : une personne est désignée responsable de l'ensemble des ravitaillements et des bénévoles qui y sont rattachés.

Les engagements du responsable de poste :

- Veillez à la présence de chaque bénévole là où c'était prévu
- Que la mise en place des postes soit faite en temps et en heure
- Que les bénévoles aient le matériel nécessaire
- De répondre à toutes les questions des bénévoles qui sont sous sa responsabilité
- Gérer les éventuels imprévus avec maîtrise et discrétion afin d'en limiter l'impact sur le public.
- Gérer les éventuelles situations délicates avec les bénévoles mais également avec le public, tout en restant calme et posé. Il est primordial, pour la bonne image de l'association que le public reparte satisfait, et avec l'envie de revenir aux manifestations de l'association. En cas de situation difficile faire intervenir le président ou le vice-président de l'association

Les engagements du bénévole à son poste :

- Le respect des consignes et les horaires
- Connaitre ses tâches avant le jour J. Demander des précisions en amont au responsable de poste
- Pallier les éventuels imprévus sans mouvement de panique, avec discrétion afin que cela ne soit pas perçu par le public, en cas de situation difficile en référant au responsable de poste.
- A la fin de l'activité, le bénévole doit faire remonter par e-mail au bureau, ses ressentis, ses suggestions d'amélioration ou autre

Du bénévolat dans la BONNE HUMEUR ET LA CONVIVIALITE :

La manifestation n'aura lieu que si le nombre d'acteurs est suffisant afin que chaque bénévole puisse accueillir le public et effectuer sa tâche dans la détente et la bonne humeur. Chaque poste a un responsable désigné à l'avance, c'est à cette personne que le bénévole devra se référer pour toutes questions, en cas d'incident c'est à ce responsable qu'il faut faire appel.

Le bénévole s'engage à promouvoir de façon positive l'association, afin que le public soit satisfait, et qu'il ressente la convivialité.

Pour notre manifestation annuelle la plus importante, le Trail des Caves de Panzoult, nous accueillons plus de 1000 traileurs qui sont, dans la majorité des cas, avec la même vision du partage et du respect que nous, c'est donc un public acquis à notre cause que nous devons accueillir comme des amis très proches.

Les valeurs du trail

Ces propos ci-dessous dessinent les fondements d'une culture trail non écrite qui rassemble les acteurs de la communauté du trail depuis les origines, et qui perdure :

« Se dépasser et explorer ses capacités physiques et mentales au contact d'une nature belle et parfois rude. Partager sa passion et ses émotions avec les coureurs et les bénévoles. Éprouver la fierté d'être « finisher ». S'aider mutuellement à terminer et partager l'émotion de franchir la ligne d'arrivée ensemble au terme d'un effort de plusieurs heures. Vivre un grand moment de convivialité avec l'ensemble des acteurs d'une épreuve. Se sentir solidaire...Entendre de grands champions témoigner de leur respect pour la performance de coureurs anonymes...»

. L'authenticité

. L'humilité

. Le fair-play

Pour les coureurs, être fair-play signifie respecter le règlement des courses, ne pas tricher, ne pas biaiser, refuser toute forme de dopage ; mais aussi incarner dans ses comportements pendant les courses les valeurs humaines du trail : l'entraide et la solidarité avec les autres coureurs, le respect de l'ensemble des acteurs présents sur les courses.

Pour les organisateurs, le respect du fair-play suppose de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la lutte contre la tricherie,.

. L'équité

Les courses de trail sont ouvertes à tous les coureurs. Les règles sont conçues pour tous et s'appliquent à l'identique à tous. **Il est de la responsabilité des organisateurs de garantir ce principe d'équité**, d'effectuer les contrôles nécessaires et d'offrir les meilleures conditions de course possibles à l'ensemble des participants.

• Le respect

Le principe de respect recouvre le respect des autres, le respect de soi et le respect de l'environnement.

• La solidarité

De manière plus globale, les acteurs du trail font souvent preuve de solidarité en s'engageant en faveur de causes environnementales, sociales ou sociétales ou en venant en aide aux plus démunis. Les organisateurs de trail mettent en œuvre ce principe de responsabilité en soutenant directement des actions solidaires pour l'aide à la scolarisation des enfants du village de Lapcha au Népal (salaire annuel d'un professeur, achat d'uniformes pour tous les élèves, équipement scolaire...) et de développement durable.